

GAZETTE DES CAMPAGNES

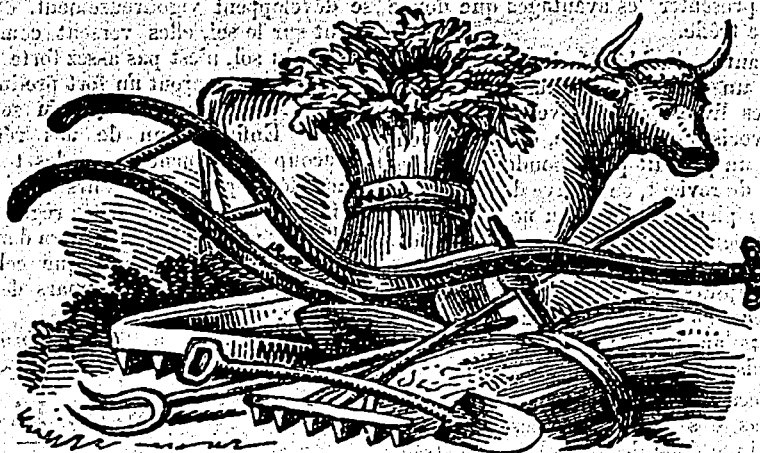
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT:
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e insertion eto: 2 cts. la ligne

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être à première.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Culture du trèfle rouge pour ses graines.—Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner les principes de la culture du trèfle pour ses semences, et nous remplissons aujourd'hui notre promesse.

Bien peu de cultivateurs pensent à produire eux-mêmes leurs graines de trèfle, et pourtant que d'inconvénients ils éviteraient, s'ils agissaient d'une manière plus conforme à leur propre intérêt, si en un mot, ils étaient producteurs de graines de trèfle au lieu d'en être les acheteurs.

Nous avons exposé dans notre causerie du premier avril les pertes auxquelles les cultivateurs s'exposent en achetant leurs graines, et en même temps nous avons fait connaître les avantages qui résultent de l'emploi pour semences de graines produites sur la ferme même, et dont la bonne qualité est reconnue. Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet; seulement nous recommandons fortement à nos lecteurs de relire cette causerie du 1er avril, afin qu'ils puissent bien se convaincre qu'il est de leur intérêt de se soustraire aux falsifications dont quelques marchands-grainetiers se rendent trop souvent coupables.

Cependant pour que le cultivateur recueille de cette culture tous les avantages que nous lui avons promis, il y apportera des soins qui très-souvent ne sont pas dans ses habitudes, mais qui n'en sont pas moins d'une absolue nécessité. C'est pour cela que nous avons voulu traiter ce sujet dans un chapitre à part.

Elles sont peu nombreuses les localités où l'on se livre à la production des graines de trèfle, est-ce à dire que ce produit est difficile sur le choix du climat? Cela n'est pas probable, car il parcourt facilement toutes les phases de sa végétation

et donne même deux coupes de bon fourrage dans des contrées où le temps de la végétation est court. Par conséquent, il n'est pas juste d'attribuer au climat une faute dont nous devons chercher la raison ailleurs. Dans nos localités, par exemple, qui ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, les plus favorables à la bonne venue du trèfle on en obtient deux bonnes coupes, et il a encore le temps de repousser avant que les froids de l'hiver viennent arrêter toute végétation. Alors on conçoit facilement que cette légumineuse devra donner sans peine une récolte de graines parfaitement mûres et bien constituées. D'ailleurs, si l'on suit la plante pendant un été seulement, on pourra constater qu'elle est en fleurs dans les premiers jours de juillet, et que trois semaines après, au plus tard, ses têtes (assemblages de fleurs) se fanent, se dessèchent. Alors si l'on ouvre ces têtes on y aperçoit de bonnes graines bien mûres.

Tout ceci prouve que si la culture du trèfle, pour ses graines, est encore à peu près nulle, on doit en faire reproche, non pas à la localité, mais plutôt à l'apathie du cultivateur qui souvent ne sait pas se plier aux exigences de sa position, et se laisse exploiter par le premier venu, quand il a sous la main les moyens de s'y soustraire. C'est une vérité dure à entendre, nous l'avouons, mais il n'en est pas moins vrai que très-souvent le cultivateur paie à certains individus des redevances très onéreuses, et cela non seulement dans ce qui tient à la culture, mais aussi sous beaucoup d'autres rapports. Et dire que ces choses existent, même dans des circonstances qui paraissent toutes à l'avantage du cultivateur et qui en effet le sont!

Pour le trèfle, par exemple, les producteurs de cette graine font dans cette culture des profits plus considérables que dans la production du blé. Pourquoi donc nos cultivateurs canadiens ne prendraient-ils pas leur part dans ces bénéfices?

Il est bien vrai que si un plus grand nombre produisait de la graine de trèfle, le prix de vente de cette dernière diminuerait; mais cette diminution n'affecterait que ceux qui, jusqu'à présent, semblent avoir eu le monopole de cette production;